CHINON VIENNE & LOIRE
Communauté de communes

Règlement Local de Publicité Intercommunal

3.3.2. Annexe n°3.2. : Limites d'agglomérations

Communauté de communes de Chinon Vienne et Loire

RIVIERE

Vu pour arrêt en conseil communautaire du 21 janvier 2025

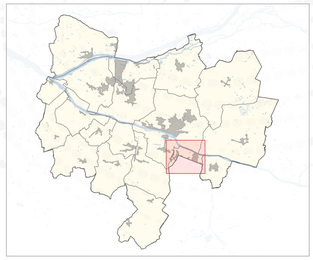

1:4 217

EVEN CONSEIL

Limites d'agglomération

Rue des Vignes
Rue de la Vieille Forge
Rue du Clos de l'Ouche
Rue de la Fougeraie
Rue de la Croix Haute
Rue des Ormes Hauts
Chemin de Saint-Louis
Rue des Hautes Cours
Rue de l'Ormeau
Rue de la Libération
Rue des Menuiseries
Rue de Vrillaud
Rue des Ducs
Les Godeaux
Rue Grand Cœur
Rue de l'Ormeau
Rue de la Croix Haute
Les Nabrés
Chemin d'Alvin
Chemin des Fontaines
Chemin de la Croix Rouge
Les Quarts
Les Arassons
Rue du Gouffre
La Fuie
Bois de Rivière
Rue du Bois de Rivière
Rue de la Croix Haute
Rivière
Rue de la Croix du Parc
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de la Croix du Parc
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de la Croix du Parc
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de la Croix du Parc
Les Plantes
Moulin D'Argenson
Rue D'Argenson
Rue de l'Ancienne Poste
La Vaire
Rue de la Croix du Parc
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de la Croix du Parc
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de la Croix du Parc
Rue de l'Ancienne Poste